



Photos : pierre matgé

«Insister sur le sujet [de l'indexation] relève d'un acharnement qui ne va certes pas améliorer les relations entre le gouvernement et la Fedil», dit Etienne Schneider.

ture. Cela donne de la visibilité. Personne ne pourra me citer un autre exemple, dans l'Union européenne, d'un gouvernement qui, dès le début de sa prise de fonction, a annoncé qu'aucune augmentation de cet impôt n'interviendrait pendant la durée de son mandat. C'est un volet important pour notre compétitivité. J'ajouterais encore que la loi omnibus [relative à la simplification administrative], telle qu'elle avait été préparée par l'ancien gouvernement, changeait trois lois. Le projet que Dan Kersch [ministre de l'Intérieur et ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative] a déposé entre-temps changera 16 lois dans le but d'améliorer la compétitivité en diminuant les procédures. C'est du concret.

Quand l'opposition CSV, votre principal adversaire, vous accuse de naviguer à vue, cela vous inspire-t-il le même genre de commentaire agacé?

Ce n'est tout simplement pas sérieux. Je n'ai même pas envie de répondre à de telles affirmations gratuites. Bien sûr qu'il y avait encore des projets qui dataient de l'ancien gouvernement et je les assume car j'en faisais partie, mais nous avons déjà pris beaucoup d'initiatives propres et je peux dire qu'il y en aura davantage, notamment avec le programme de modernisation des finances publiques qui sera présenté en automne.

Dans le programme gouvernemental, vous annoncez que les recettes et dividendes provenant des participations étatiques seraient en grande partie réaffectés à des investissements en faveur de l'économie. Avez-vous déjà des exemples concrets à fournir?

Pour l'instant, nous discutons de cette reprise de la majorité dans Enovos-Creos dans la mesure où les deux actionnaires allemands [RWE et E.ON] vont quitter la société. Officiellement, cette négociation n'a pas encore commencé. Nous attendons le coup d'envoi. Ils doivent déclarer officiellement qu'ils sont vendeurs et à partir de ce moment-là on pourra négocier. Mais c'est un dossier qui va coûter une centaine de millions d'euros, à travers la SNCI ou d'autres modes de participation, mais l'idée est

Cela ne changera rien du tout! Les prix du logement s'établissent de manière fondamentale à travers l'offre et la demande. C'est tout simple. Mais actuellement, l'État finance la marge des promoteurs. Cette augmentation de la TVA ne changera pas les prix au Luxembourg, elle atténuera les marges des promoteurs. Ils ont d'autres moyens de faire valoir leurs investissements. Il ne faut pas oublier qu'ils ont toujours droit aux divers subsides pour les classes énergéti-

majeur. Entre ministres de l'Industrie et avec le commissaire européen en charge de ce domaine, nous sommes tous d'accord là-dessus. Mais la Commission, dans toute sa représentation, ne laisse pas transparaître la même préoccupation. Nous n'avons pas de politique horizontale, aucune priorité. Le commissaire en charge de l'environnement ne voit que l'environnement, celui en charge de la compétitivité ou de la fiscalité, c'est la même chose. Le grand défi de Jean-Claude

production est devenue beaucoup plus chère. L'UE ne veut pas diminuer ses normes, c'est clair. Mais au lieu de laisser entrer dans l'Union européenne tous les produits, sans aucun contrôle des effets climatiques ou sociaux que cette production a générés, imposons des normes à minima. Si elles ne sont pas respectées, taxons alors ces produits de x pour-cent. Les Américains le font depuis toujours. Je suis favorable à un marché sans frontières au sein de l'Union européenne, mais il faudrait quand même parler de la protection de ce marché intérieur, parce que toutes ces branches industrielles qui sont en train de disparaître ne vont plus jamais revenir et on sera alors dépendant d'autres régions du monde pour certaines productions. C'est un sujet sur lequel Jean-Claude Juncker devra se pencher et il aura du pain sur la planche. Je lui souhaite beaucoup de succès et je vais le soutenir dans toutes ses démarches!

Le gouvernement donne-t-il le même exemple? Quelles sont les propositions émises dans ce sens par le Haut Comité pour l'industrie que vous avez mis en place il y a un an maintenant?

Nous avons déjà eu 92 propositions. Certaines sont faciles à réaliser, d'autres sont des procédures administratives que l'on peut changer facilement et, enfin, il y en a qui nécessitent une modification législative. Ce comité, qui se compose de plusieurs groupes de travail autonomes, soumet des propositions à l'assemblée, laquelle comprend les ministres compétents. On retient les idées pour les analyser avant de les concrétiser. Cela fonctionne plutôt bien et suite à ce succès nous avons donc créé un Haut Comité pour les PME.

J'aimerais que l'on me montre une seule entreprise que nous n'avons pas aidée en cas de besoin



de ne pas devoir engager des moyens budgétaires pour l'acquisition de ces parts. C'est un investissement important dans le cadre de l'approvisionnement, mais aussi dans le cadre de l'industrie et des consommateurs, car nous pourrions encore davantage accompagner le développement des réseaux et c'est crucial pour le développement économique d'un pays.

Vous avez à dos la Fédération des artisans qui prédit le pire avec l'augmentation de la TVA de 3 à 17 % sur les logements secondaires. Elle craint une répercussion sur les prix des loyers. Pas vous?

ques, ils disposent de l'amortissement accéléré, de la possibilité de déduire tous leurs frais des recettes des loyers. Au final, on peut dire que l'État participe considérablement au financement dans cette catégorie d'immobilier.

La réindustrialisation, qui vous tient à cœur, est aussi une priorité dans le programme du nouveau président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Cela a dû vous toucher...

Oui, je plaide à Bruxelles dans la même direction et depuis longtemps, mais je vois un problème

Juncker, s'il veut vraiment réaliser cette nécessaire réindustrialisation, c'est d'imposer cette réindustrialisation comme priorité de la Commission tout entière et pas que d'une petite partie, alors qu'une autre prend des décisions à l'encontre de cette réindustrialisation.

Comment procéderiez-vous pour atteindre cet objectif?

J'ai toujours donné le même exemple à Bruxelles. Quand on prend en considération toutes les obligations et les normes que l'Union européenne s'est imposées et a imposées à l'industrie européenne, il faut reconnaître que sa

Repères

1971. Etienne Schneider naît cette année-là le 29 janvier à Dudelange.

1995. Il poursuit des études supérieures à l'Ichec, à Bruxelles, et à la Greenwich University, à Londres, où il obtient une licence en sciences commerciales et financières en 1995.

1997. De 1997 à 2004, il est secrétaire général du groupe parlementaire du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP) à la Chambre des députés.

2012. Il est nommé ministre de l'Économie et du Commerce extérieur en date du 1^{er} février.

2013. À la suite des élections législatives anticipées, il se maintient au gouvernement et en devient le vice-président.